

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN904

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la dernière phrase de l'alinéa 78, substituer au mot :

« portée »

le mot :

« accordée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.